L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL & LITTERAIRE.

Imprimé par F. DELAUP, *et publié tous les jours, rue St.-Pierre No. 94, entre Royale et Bourbon.*

No. 150. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI, 19 MARS 1829. Vol. II.

Conditions:—L'ABEILLE parait tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'UNE PIASTRE par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de $10, en payant chaque semestre d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Editeur, ou ses correspondants : les abonnés de la ville avant la fin du mois, et ceux de la campagne six jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feraient pas connaître leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent *six escalins* pour la première fois, et *trois* escalins pour chaque insertion subséquente, pour chaque langue, *payable d'avance*, ou bien une piastre par carré, pour la première insertion, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, lorsqu'on ne voudra payer qu'après la dernière publication.

ATTENDU que David B. Morgan s'est adressé à moi, demandant que deux obligations qu'il a souscrites comme caution, une le trente et un Mai mil-huit-cent-vingt, et l'autre le vingt huitième jour de Février mil-huit-cent vingt-un, conjointement avec Charles et Porter comme shériff de la paroisse de St. Tammany, soient levées et annullées.

Avis est par le présent donné à toutes personnes intéressées, de déduire par écrit au secrétaire de l'Etat, dans le délai de 90 jours, à dater de la publication du présent avis, les raisons pour lesquelles lesdites obligations et hypothèques ne seraient pas levées et annullées.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat en la ville de la Nlle.-Orléans, le
(L. S.) vingt-quatrième jour de Février, mil huit cent-vingt-neuf, et la cinquante-troisième année de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique. P. DERBIGNY,

Gouv. de l'Etat de la Louisiane.

Par le gouverneur,

G. A. WAGGAMAN, Secrétaire d'Etat. 28 fév.

TRESORERIE DE L'ETAT,
Nelle Orléans, 23 Février 1829.

LE public est prévenu que la collecte des taxes d'Etat imposées sur la paroisse d'Orléans pour l'année 1828, commencera le 25 Mars prochain, conformément aux lois existantes.

24 fév. F GARDERE, Trésorier.

SAVON—100 caisses Savon No. 1 de qualité supérieure, de la fabrique de Hyde et Co. en débarquement du brick América, venant de Boston, et à vendre par

STETSON & AVERY,
12 fev. Rue Royale, No. 67.

AMIDON & CASSE.—9 Barils Amidon et 4 sacs Casse, venant d'être débarqués de la goelette Franklin, de St. Domingue, à vendre par D. G. BORDUZAT & Co.
23 fév. No. 10 rue Royale.

CHARLES MAURIAN, Avocat, a transporté son étude dans l'appartement contigu au bureau de Messrs. Carlisle Pollock et Wm. Boswell, notaires, maison de Mme Foucher, encoignure des rues de Chartres et Conti, où il s'appliquera sérieusement aux devoirs de sa profession.

Il entreprendra en outre toute espèce de traductions Anglaises et Françaises. 1er fév.

LES Nos. 20, 9, 18, 10, sortis Samedi dernier, 24 du courant, au tirage de la Loterie de l'Eglise Catholique de St. Martin, ont fait gagner les lots suivans :

9	20	18	—	$6000
9	18	10		1000
18	20	10		500
10	9	20		500

10. 18—Un grand nombre de lots de 50 piastres &c.

☞ Tous ces lots ont été payés au Bureau du Directeur, à des particuliers de cette ville.

31 janv. J. B. FAGET.

AVIS AUX PLANTEURS.

Urbain Plauché et Co.

AU coin des rues Poydras et de la Nouvelle Levée, faubourg Ste. Marie, Ruben Bush & Clark, offrent leurs services au public, pour le courtage, dans toutes ses branches. Ils ont en ce moment à vendre 250 Esclaves de choix, nouvellement arrivés de la Virginie.

Aussi, 26 chevaux de tire, à vendre ou à échanger pour du sucre. 10 fev.

LE soussigné offre à vendre les articles suivans : 34 caisses Sucre blanc de la Havane ; 8 boucauds et 8 sacs café vert fin et gros grain, de Jamaïque, en débarquement de la goël. Hunter ; 38 demi barils Sardines de Galice pressés, débarquement du brick Ondan.

12 fév. SERAPHIN CEBILLE.

AVIS.—Le soussigné offre à vendre à l'amiable, une goélette de 58 tonneaux 3-4 toute neuve, ainsi que ces agrès et appareaux, excellente marcheuse et ne tirant que 5 pieds ½ d'eau environ. Ladite goélette est absolument faite pour les voyages de Tampico ou des environs. De plus, deux maisons situées dans la rue Dauphine, une grande et une petite, la première à 6 appartemens. Une autre maison sur les remparts, et une autre dans la rue de l'Esplanade.

Ainsi qu'une jolie propriété à l'entrée du faubourg Marigny et à bon marché. Plusieurs négresses et négresses du pays, à talents.

16 mars. LARREAU—Courtier.

PEACHES received by the ship *Shepherdess*, from Gottenburg and for sale by M. JAMBU,
5 (No. 179 Chartres, opposite Jefferson st.

Aux amateurs de beaux Chapeaux.

Les soussignés viennent de recevoir par le paquebot Frances, de New-York, un assortiment de superbes CHAPEAUX de différentes qualités qu'ils offrent à vendre avec une grande quantité de Bottes, Soldiers et linge fait, fin et commun.

2 fév. MATHIEU PINTA.
Rue de la Levée entre Conti et Bienville, N° 46.

CHAPEAUX de Castor supérieurs à tout ceux arrivés précédemment à vendre en gros et en détail par le soussigné.

10 Jan. E. DEBERGUE.

COUR DE PAROISSE pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 9 Mars 1829.—Présent l'honorable James Pitot.

John Kellar vs. ses créanciers. } Il est ordonné que la cession des propriétés du pétitionnaire soit acceptée au bénéfice de ses créanciers ; et il est de plus ordonné qu'une réunion desdits créanciers ait lieu en l'office de W. V. Lewis esq., notaire public, le 11 Avril (prochain) 1829, pour délibérer sur l'objet de la dite pétition, pendant le tems toutes poursuites contre sa personne ou ses propriétés, sont suspendues ; et il est de plus ordonné que Hilaire B. Cenas, esq. soit nommé conseil pour représenter les créanciers absens.—Je certifie conforme l'extrait ci-dessus.

10 mars—2ps. Th. S. KENNEDY, Greffier.

SANGSUES fraiches à vendre chez
24 oct F. OLIVOL & Co.

PARTIE MARBRE.

Depuis le 26 du mois passé, de chez le soussigné, une négresse anglaise, parlant aussi le français ; taille de 5 pieds 3 pouces (mesure française), marquée de petite vérole, très replète, grosses lèvres. Le jour de son départ elle avait une robe de cotonnade à carreaux, et un mouchoir jaune au cou.—On donnera cinq piastres de récompense à qui la conduira à la geole ou chez le soussigné. On poursuivra selon toute la rigueur des lois quiconque la recelerait.

9 mars. L. GUERINGER.

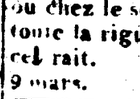

A VENDRE—Une très-belle Maison à étage avec toutes ses dépendances, située encoignure rues Royale et Toulouse, connue pour être anciennement la propriété de Mr. Vt. Nolté et occupée maintenant par Mr. Vignié. Cette maison est très-bien disposée pour un négociant ou un grand établissement, ayant de très-vastes magasins et salles. S'adresser pour la voir et les conditions à Mr. Z. N. Labranche, ou à Théodore Segond, rue Toulouse No. 85.

Si d'ici au 27 Mars prochain elle n'est pas vendue à l'amiable, elle sera vendue ledit jour, à midi précis, à l'encan, à la Bourse de Hewlett, par l'entremise de Ps. Dutillet. 25 fév—3

VROUMAGE offre à vendre les articles suivans reçus par le Philetus, du Havre

3 balles Toile écrue pour pantalon.
7 dito Coutil do. pour pantalon.
D'importations antérieures.
300 bques. Vin rouge de toutes qualités.
1500 caisses dito et blanc dito.
300 dito Prunes.
Huile d'olive, fil de Rennes, fil à voile et à laine, Champagne mousseux, bonchons, eau de Cologne, &c. &c. 27 fev.

LOTERIE
DE L'EGLISE CATHOLIQUE DE BATON-ROUGE.

Sixième classe pour 189. Le tirage aura lieu le samedi 18 avril.

GROS LOTS.

$8,000—3,000—2,500—2,000 1,600—1,140—6 de 800—6 de 400 —6 de 100—138 de 50—690 de 10 & 6072 de 5

Montant ensemble a $70200

Prix des Billets.

Entiers, 5 piastres ; demis, 2 50 ; quarts 1 25 : Paquets de 9 billets, 45, garantis ne pas tirer moins de 20 piastres.

On pourra se procurer des billets à 4 piastres (prix du propectus), jusqu'au 11 avril, en s'adressant au bureau des administrateurs, au coin des rues de Chartres et Bienville N°. 63.

J. VIGNAUD, L. VIDAL. *Administrateurs.*
13 mars.

AVIS AUX HABITANS

des quatre faubourgs de la banlieue supérieure de la ville de la N.-Orléans.

VOUS êtes invités à vous trouver Lundi prochain 23 Mars, à 4 heures après midi, à l'hôtel des Planteurs et Marchands, rue du Canal, projetté pour prendre en considération les intérets de tous les propriétaires, pour d'un commun accord, s'opposer aux ordonnances du 18 Septembre dernier et aussi à celles postérieures émanées du Conseil de Ville, relativement à la nouveauté de cette taxe d'un pour cent sur l'évaluation donnée aux propriétés et amélioration montant à $702,700 et faisant au taux d'un pour cent $7,027, qu'on s'occupe si rigoureusement à recouvrer, et également à demander l'annulation de l'ordonnance du 14 Janvier, qui n'a été publiée que le 10 Février, laquelle ordonne que cette taxe modérée de $7,027 sera annuelle.

SIMON LAIGNEL—Ex-marin.
☞ Fondé de pouvoir de M. Gary.
3 mars—4.

Aux amateurs de beaux Chapeaux.

Les soussignés viennent de recevoir par le paquebot Frances, de New-York, un assortiment de superbes CHAPEAUX de différentes qualités qu'ils offrent à vendre avec une grande quantité de Bottes, Soldiers et linge fait, fin et commun.

2 fév. MATHIEU PINTA.
Rue de la Levée entre Conti et Bienville, N° 46.

CHAPEAUX de Castor supérieurs à tout ceux arrivés précédemment à vendre en gros et en détail par le soussigné.

10 Jan. E. DEBERGUE.

COUR DE PAROISSE pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 9 Mars 1829.—Présent l'honorable James Pitot.

John Kellar vs. ses créanciers. } Il est ordonné que la cession des propriétés du pétitionnaire soit acceptée au bénéfice de ses créanciers ; et il est de plus ordonné qu'une réunion desdits créanciers ait lieu en l'office de W. V. Lewis esq., notaire public, le 11 Avril (prochain) 1829, pour délibérer sur l'objet de la dite pétition, pendant le tems toutes poursuites contre sa personne ou ses propriétés, sont suspendues ; et il est de plus ordonné que Hilaire B. Cenas, esq. soit nommé conseil pour représenter les créanciers absens.—Je certifie conforme l'extrait ci-dessus.

10 mars—2ps. Th. S. KENNEDY, Greffier.

SANGSUES fraiches à vendre chez
24 oct F. OLIVOL & Co.

PARTIE MARBRE.

Depuis le 26 du mois passé, de chez le soussigné, une négresse anglaise, parlant aussi le français ; taille de 5 pieds 3 pouces (mesure française), marquée de petite vérole, très replète, grosses lèvres. Le jour de son départ elle avait une robe de cotonnade à carreaux, et un mouchoir jaune au cou.—On donnera cinq piastres de récompense à qui la conduira à la geole ou chez le soussigné. On poursuivra selon toute la rigueur des lois quiconque la recelerait.

9 mars. L. GUERINGER.

A VENDRE—Une très-belle Maison à étage avec toutes ses dépendances, située encoignure rues Royale et Toulouse, connue pour être anciennement la propriété de Mr. Vt. Nolté et occupée maintenant par Mr. Vignié. Cette maison est très-bien disposée pour un négociant ou un grand établissement, ayant de très-vastes magasins et salles. S'adresser pour la voir et les conditions à Mr. Z. N. Labranche, ou à Théodore Segond, rue Toulouse No. 85.

Si d'ici au 27 Mars prochain elle n'est pas vendue à l'amiable, elle sera vendue ledit jour, à midi précis, à l'encan, à la Bourse de Hewlett, par l'entremise de Ps. Dutillet. 25 fév—3

VROUMAGE offre à vendre les articles suivans reçus par le Philetus, du Havre

3 balles Toile écrue pour pantalon.
7 dito Coutil do. pour pantalon.
D'importations antérieures.
300 bques. Vin rouge de toutes qualités.
1500 caisses dito et blanc dito.
300 dito Prunes.
Huile d'olive, fil de Rennes, fil à voile et à laine, Champagne mousseux, bonchons, eau de Cologne, &c. &c. 27 fev.

LOTERIE
DE L'EGLISE CATHOLIQUE DE BATON-ROUGE—*5ème. Classe pour* 1829.
Le Tirage aura lieu Samedi, 4 Avril 1829.

PROSPECTUS.

1	lot de	$ 6000	est	$ 6000
1	do	do 3000	do	do 3000
1	do	do 2000	do	do 2000
1	do	do 2000	do	do 2000
1	do	do 1600	do	do 1600
1	do	do 1246	do	do 1246
6	lots	de do 500	sont	do 3000
6	do	do 300	do	do 1800
6	do	do 100	do	do 600
138	do	do 25	do	do 3450
138	do	do 20	do	do 2760
552	do	do 8	do	do 4416
6072	do	do 4		do 24288

6924 lots } 17,550 billets $866160
10626 blancs }

Ce plan, formé par la permutation de 27 numéros et le tirage de 4, donne 17,550 billets. Il y aura 24 lots avec trois des numéros sortis, 828 avec 2 des numéros sortis, et 6072 avec un seulement. Pour déterminer le sort des 17,550 billets, 27 numéros, depuis 1 jusqu'à 27 seront mis dans la roue Puis après l'autre, et l'on en tirera 4. Le billet ayant les 1er. 2d. et 3e. numéros sortis immédiatement, et dans l'ordre du tirage, aura droit au lot de $6000

Celui ayant les 1er. 3e. et 2d. numéros sortis, aura droit à 3000
" 2d. 1er. et 3e. " 2000
" 2d. 3e. et 1er. " 2000
" 3e. 1er. et 2d. " 1600
" 3e. 2d. et 1er. " 1246

Les six ayant les 2d. 3e. et 4e. numéros sortis dans n'importe quel ordre, chacun 500

Les 6 ayant les 1er. 2d. et 4e. numéros, chacun, 300

6 " 1er. 3e. et 4e. " 100
138 " 3e. et 4e. " 25
138 " 2d. et 3e. " 20
252 ayant 2 des numéros sortis, 8
6072 ayant un seulement des numéros sortis, 4

Tout billet ayant obtenu un lot, ne peut avoir droit à un autre lot moindre.

Les Lots seront payables 40 jours après le tirage, et sujets à la déduction d'usage de 15 pour cent.

J. VIGNAUD,
L. VIDAL. *Administrateurs.*

Prix des Billets.

Billet entier $4—demi $2, quart $1. Livrets de neuf billets (garantis de ne pas tirer moins de $16) $36, les demis et quarts en proportion.

☞ On peut se procurer les billets
Au Bureau des Administrateurs,
No. 63, coin des Rues Chartres et Bienville.
11 Mars J. VIGNAUD, Agent.

☞ Le Bureau du Directeur des *LOTERIES* des Eglises Catholiques de St. Martinville et des Natchitoches est maintenant dans la maison neuve de M. Cucullu, rue de Chartres, entre St. Louis et Conti, tout près du café de l'Encan.

4 mars. J. B. FAGET.

Rue de Chartres,
No. 76.

Au coin de la rue Jefferson, en face du magasin de M. Verrier.

J. GAULHIAC, coëffeur, arrivant de Paris, a l'honneur de prévenir les Dames et Messieurs, qu'il a apporté un assortiment de Postiches des plus nouveaux, en Perruques, Toupets, Nattes, Touffes de différens genres, et Raye de chair &c. &c. Poudre égyptienne pour teindre les cheveux ; aussi des Favoris. Il en garantit la bonté.

Il continuera à confectionner tous les genres de Postiches, suivant le goût des personnes. Il tient salon pour la coupe des cheveux. 14 fév

---

Reçu par le navire Crescent,

VENANT du Havre, et à vendre par Mme Vve. Dupas, encoignure des rues de Chartres et Toulouse,

Rosiers uniques ou Napoléons,
Ditto tricolores,
Orangers nains,
Fruits conservés en bouteilles,
Sardines à l'huile et au beurre,
Pâtés de lièvre, truffés.
30 Janvier—4 Vve. DUPAS.

CHAPEAUX.

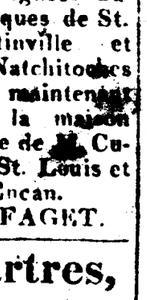

NICHOLS & KEELER ont reçu par le navire *Daniel Clinton*, et les autres derniers arrivages, un grand assortiment de *chapeaux* de différentes qualités et des dernières modes, provenant de leur manufacture à New-York, qu'ils offrent à vendre en gros et en détail à prix modérés.

Ventes par le Marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL.
Colvis & Dama *vs.* Pierre Boyer.

EN vertu d'un ordre de saisie à moi adressé par l'hon. J. Bermudez, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nlle. Orléans, Mercredi 25 Mars, à 4 heures après midi, j'exposerai en vente, sous le principal, l'Armoire de merisier, deux tables en acajou—Chaise dans l'affiche ci-dessus.

15 mars. L. DAUNOY—Marshal.

Vente par le Marshal.

Le Maire, les Aldermen et habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans.

contre L'EMPLACEMENT N°. un, dans l'Filet N°. vingt-six, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.

Les memes *contre* l'emplacement N°. deux, dans l'filet N°. vingt-six, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.

Les memes *contre* l'emplacement N°. un, dans l'filet N°. trente-six, faubourg Lacourse, dont propriétaire est inconnu.

Les memes *contre* l'emplacement N°. deux, dans l'filet N°. trente-six, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.

Les memes *contre* l'emplacement N°. sept, dans l'filet N°. trente-six, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.

Les memes *contre* l'emplacement N°. un, dans l'filet N°. soixante-neuf, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.

Les memes *contre* l'emplacement N°. cinq dans l'filet N°. 74, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.

Les memes *contre* l'emplacement N°. six, dans l'filet N°. soixante-quatorze, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.

Les memes *contre* l'emplacement N°. sept, dans l'filet N°. soixante-quatorze, dont le propriétaire est inconnu.

Les memes *contre* l'emplacement N°. quatre, dans l'filet, No. quatre-vingt-cinq, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu

Les memes *contre* l'emplacement No. dix, dans l'filet No, quatre-vingt-cinq, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.

Les memes *contre* l'emplacement No. sept, dans l'filet No. treize, faubourg Annonciation, dont le propriétaire est inconnu.

EN vertu de divers writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. G. Préval, juge-associé de la Cour de Cité, de la Nlle. Orléans, et rendus dans les poursuites ci-dessus, j'exposerai en vente le Lundi seizième jour de Mars 1829, à midi, à la Bourse, de Hewlett, au coin des rues de Chartres et St. Louis, les emplacemens ci-dessus énumérés, saisis pour satisfaire aux jugemens rendus dans les dites affaires, en vertu des dispositions d'un acte intitulé "Acte pour déterminer la manière dont pourront être saisis les terrains et autres portions de terre situés dans la ville de la Nouvelle-Orléans, et dont les propriétaires ne résident pas dans ladite ville" pour cause de non-paiement de taxes ou d'autres sommes dues à la Corporation" approuvé le 18 Mars 1828.

11 déc L. DAUNOY, Marshal

AVIS—Le public est prévenu que, conformément à l'acte de société passé entre les parties, la maison de commerce connue sous le nom de *Jean Preau*, continue ses affaires sous la raison de Jean Preau & Co.

Veuve PREAU,
21 fév—3 ANTOINE CARRIERE.

PAPIER DE TAPISSERIE.

Les soussignés viennent de recevoir de France, par le Philetus, un bel assortiment de papier de tenture et pour ciels de lit avec de très belles bordures et dans le dernier goût. CH. JOURDAN & C°.
21 fév. rues Royale et St. Anne.

COUR DE PAROISSE de la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, 28 Février—Présent l'hon. Jas. Pitot—Dans l'affaire de François Macias, *vs.* ses créanciers.

SUR lecture et enrégistrement des procédures que les créanciers ont eues dans cette affaire par devant le notaire public, et sur motion de R. Rousseau Esq. avocat de l'insolvable, il est ordonné par la cour que les créanciers dudit insolvable, ainsi que toutes les personnes intéressées, aient à déduire en pleine cour, d'ici au quatorzième jour de Mars 1829, les raisons pour lesquelles les dites procédures ne seraient pas homologuées.—Je certifie que la copie ci dessus est conforme.

2 mars. Thos. KENNEDY—Greffier.

A VENDRE.

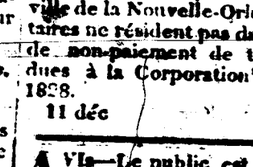

Pour du comptant ou moyennant de bons billets, à 60 jours, deux drays, en bon état, dont un est entièrement neuf, et deux chevaux avec leur enharnachement On offre de chacun de ces drays avec son attelage, 60 piastres par mois.

Pour plus amples renseignemens, s'adresser au bureau de cette feuille.

26 février.

Mairie de la Nouvelle-Orléans.

LE prix de la farine fraiche étant aujourd'hui de $8 50 le baril, d'après le tarif les boulangers devront donner pendant la semaine prochaine, TRENTE-QUATRE onces de pain pour un escalin.—Nlle.-Orléans, 6 Mars 1829.

7 Mars. *D. PRIEUR*—Maire.

VINAIGRE, HUILE de Bordeaux et Fruits à l'eau-de-vie, à vendre par
8 mars D. G. BORDUZAT, 108, rue Royale

TALLOW & WHISKEY—100 bbls hard Tallow, 70 do Whiskey, for sale by
D. W. & JOLLEY

EN débarquement du navire *Pactolus* de bordeaux et à vendre par D. G. Borduzat & Co. rue Royale N°. 109.

Une pipe vieille eau-de-vie de Cognac et d'importations antérieures.

Gants de peau assortis, pour homme et pour femme.

Bas de soie pour femme bordés à jour

Souliers pour femme, en pumelle, maroquin et satin.

Robes de crêpe pailli, lithographiées.

Cote pailli.

Papier français, assorti en diverses qualités.

Barriques de vin rouge de divers crus.

Huile en panier, vins en caisse, eau-de-vie, fruits à l'eau-de-vie et anizette en panier. 25 nov

---

AVIS.

ATTENDU qu'une pétition m'a été adressée par les héritiers et l'administrateur de la succession de John H. Johnson, demandant que l'obligation souscrite le vingt-troisième jour d'Août 1815, par ledit John H. Johnson, comme Juge de Paroisse pour l'ancienne Paroisse de Féliciana, conjointement avec Robert Young et F. A. Browder, cautions, fut levée et annullée.

Avis est donné à toutes les personnes que cela peut intéresser, d'avoir à présenter, dans quatre-vingt dix jours à compter de la date de la dernière publication des présentes, au bureau du Secrétaire d'Etat, les raisons pour lesquelles lesdits engagemens ne seraient pas annullés et les hypothèques légales qui en résultent ne seraient pas levées et éteintes.

Donné à la Nouvelle-Orléans, sous ma signature et mon sceau, le troisième jour de Janvier mil-huit-cent vingt-neuf et dans la cinquante-troisième année de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

P. DERBIGNY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Par le Gouverneur.
GEORGE A. WAGGAMAN,
20 janvier—1m *Secrétaire d'Etat.*

AVIS est donné par le présent que le soussigné a été dûment nommé curateur des biens de feu William H. Hays, décédé. En conséquence, toutes les personnes ayant des réclamations contre ne une menue, ou doutre ses biens, sont averties de se présenter de suite pour le réglement ; et toutes celles qui doivent à sa succession sont priées de remplir leurs engagemens dans le plus bref delai. JUSTIN WILLIAMS.

14 février. 5 f.

VR. ROUMAGE offre à vendre les articles suivants en débarquement des navires Henry Astor et Rotelaine, de Bordeaux :

Eau-de-vie en pipes 4ème. preuve (Dupuy)
Vin rouge en barriques divers crus,
Vinaigre blanc 1ère. qualité,
Vin blanc de Graves, haut Sauterne et haut Barsac, en tierçons,
Vin blanc en caisses, haut Barsac et haut Sauterne,
Do. do. 1ères. Graves par caisses de 24 bouteilles,
Vin rouge en caisses, Château-Margaux, St. Julien &c.
Do. do. Gruau Larose, Leoville, Chateau Lafitte par caisses de 12 bouteilles et 24 bouteilles,
Vivres conservés, tels que Sardines crues, au beurre et à l'huile, Framboises, Cerises, Fraises, Abricots, Cœngs &c.
Fruits à l'eau-de-vie, Saucissons de Lyon, Prunes par 10,00 de caisse,
Liqueurs par caisses de 12 bouteilles.
Fil à voile par pelottes de 10 à 20 la liv
Fil à seine par écheveaux,
Fil de Rennes blanc, fin,
Lignes de pêche,
Serrures fines de 4, 5, 6, 7 et 8 pouces et autres ferrements
De plus, en magasin—Vin de Champagne mousseux, 1ère. qualité de 1825, et divers autres articles. 21 nov

---

A VENDRE.—Une mulâtresse bien connue, avec ses deux enfans quarterons, dont une fille de 9 ans et un garçon de 4 ans ; ladite mulâtresse sachant bien faire la cuisine, blanchir, un peu coudre et repasser, parlant anglais et français, depuis plus de 15 ans dans le pays, bon sujet et garantie. On donnera des facilités pour le payement. S'adresser au bureau de cette feuille. 24 janv.

LA Société qui a existé entre A. L. Oger et Jn. Bte. Neuville Durel, sous la raison Oger & Co. est dissoute d'un consentement mutuel, à partir du 5 Janvier dernier. Les personnes à qui il serait dû, sont invitées à présenter leurs comptes dans le plus bref délai au sieur A. L. Oger, liquidataire.

Nouvelle-Orléans, 18 Février 1829.

A. L. OGER,
NEUVILLE DUREL.

Nota. Ledit sieur Oger continuera toujours le même genre d'affaires, sous la nouvelle raison. A. OGER & Co. 20 février—3.

LIBRAIRIE D'OCCASION.

HISTOIRE Universelle, depuis le commencement du monde jusqu'à tems actuel, cent vingt volumes in 8°, bien reliés prix $100.

Œuvres complètes de Voltaire, cinquante six volumes prix, $50.

S'adresser à l'Editeur de cette feuille 26 fév.